



Conseil économique et social

Provisoire
13 septembre 2019
Français
Original : anglais

Session de 2019

26 juillet 2018-24 juillet 2019

Débat de haut niveau

Compte rendu analytique provisoire de la 34^e séance (chambre B)

Tenue au Siège, à New York, le vendredi 19 juillet 2019, à 10 heures

Présidente : M^{me} Juul (Vice-Présidente) (Norvège)

puis : M^{me} King (Présidente) (Saint-Vincent-et-les Grenadines)

Sommaire

Point 5 de l'ordre du jour : Débat de haut niveau (*suite*)

a) Réunion ministérielle du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisée sous les auspices du Conseil économique et social (*suite*)

Débat général (suite)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



En l'absence de M^{me} King (Saint-Vincent-et-les Grenadines), M^{me} Juul (Norvège), Vice-Présidente, prend la présidence.

La séance est ouverte à 10 h 5.

Point 5 de l'ordre du jour : Débat de haut niveau (suite) (E/2019/65, E/2019/66, E/2019/68, E/2019/70 et E/2019/78)

a) Réunion ministérielle du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisée sous les auspices du Conseil économique et social (suite)

Débat général (suite)

1. **La Présidente** invite la réunion ministérielle à reprendre son débat général sur le thème « Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité ».

2. **M. Popolizio Bardales** (Pérou), Ministre des affaires étrangères, dit que le Sommet sur les objectifs de développement durable, qui se tiendra en septembre 2019, sera l'occasion pour les États Membres de s'attacher de nouveau à atteindre ces objectifs, en partant du principe selon lequel il ne faut laisser personne de côté et aider les plus vulnérables. Les États Membres pourront également revoir leurs objectifs de manière à accorder la priorité aux domaines dans lesquels les progrès ont été insuffisants.

3. Le Pérou a accompli des progrès considérables : il a réduit la pauvreté, la malnutrition et la mortalité infantile et dispensé une éducation de base à un plus grand nombre de personnes. Pour accomplir les objectifs de développement durable, il a donné la priorité à une croissance économique équitable, compétitive et durable, au développement social et au bien-être de la population. Le dialogue national sur le thème « Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité » a récemment conduit à l'adoption de la stratégie du Pérou à l'horizon 2050, qui est alignée sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et donnera lieu à une actualisation du plan stratégique de développement national.

4. Les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable demeurent trop lents et de nombreux problèmes subsistent, notamment en ce qui concerne les inégalités entre les sexes, la corruption et les conséquences des changements climatiques. Pour y remédier, le Pérou a pris des dispositions ; il a notamment adopté récemment des directives afin d'instituer une protection contre tous les types de violence, et collabore avec la Colombie pour

lutter contre la corruption, conformément à l'objectif 16. Il coopère également avec l'Espagne afin de résoudre des problèmes d'ordre social et politique liés aux changements climatiques au moyen d'une transition écologique et équitable et d'emplois verts, avec l'appui de l'Organisation internationale du Travail (OIT), de l'Organisation mondiale de la Santé et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes).

5. Le Pérou s'attache, au cours de sa transition vers une économie durable et résiliente, à créer des emplois décents et respectueux de l'environnement et à améliorer la qualité de l'air ainsi que celle des systèmes de soins de santé. Il compte également mener une action climatique en faveur de l'égalité des sexes et de l'avancement des femmes et des filles, et exhorte tous les pays à appuyer ces engagements.

6. **M. Thongphakdi** (Thaïlande), Secrétaire permanent adjoint au Ministère des affaires étrangères, estime que les citoyens, en tant que principaux bénéficiaires et premiers acteurs du développement durable, doivent disposer de plus de moyens et être davantage associés à la prise de décisions et aux activités sociales, économiques et politiques, afin de jouir de l'égalité d'accès et de chances. La Thaïlande a élaboré à cette fin une stratégie nationale et un plan de développement économique et social. Ainsi, une éducation de base est dispensée à tous les enfants, indépendamment de leur nationalité et de leur statut juridique, un complément de revenu de base est versé aux personnes pauvres, une indemnité mensuelle est accordée aux personnes âgées pour qu'elles puissent subvenir à leurs besoins essentiels, 74 000 emplois destinés à des personnes handicapées ont été créés en 2018 et plus de 40 000 apatrides ont obtenu la nationalité thaïlandaise ces quatre dernières années.

7. Une autre priorité nationale est de garantir à tous un travail décent, aussi la Thaïlande a-t-elle établi plusieurs directives visant à assurer une croissance économique inclusive et durable et un plein emploi productif. Il est également essentiel de faciliter l'accès aux technologies, en particulier en milieu rural. La collaboration entre les secteurs public et privé et la population visant à redonner vie aux zones forestières et à trouver des solutions durables sans recourir à la déforestation a montré l'importance des partenariats, aussi serait-il bon d'en établir avec la communauté internationale, qui soient spécifiquement axés sur la durabilité. La Thaïlande a continué pour sa part de réduire l'écart de développement entre les pays de la région par l'intermédiaire de programmes de renforcement des capacités aux niveaux régional et sous-régional et de l'aide publique au développement.

8. **M^{me} Thompson** (Barbade), Représentante permanente de la Barbade auprès de l'Organisation des Nations Unies, dit que son pays a bien conscience de sa responsabilité dans la réalisation des objectifs de développement durable, c'est pourquoi il s'est employé à développer ses économies verte et bleue et à créer une société juste, équitable et inclusive dans laquelle tous les citoyens peuvent vivre dignement et les jeunes se réaliser pleinement.

9. Les objectifs de développement durable ont été intégrés à la planification du développement national de la Barbade et les cibles connexes aux priorités de développement du pays. Bien que ces priorités soient reprises dans les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa), les petits États insulaires en développement ont vu ces derniers temps leurs vulnérabilités exacerbées par des facteurs géopolitiques, économiques et environnementaux qu'ils ne maîtrisent pas. Pour que ces pays ne soient pas laissés pour compte, les États Membres doivent passer des paroles aux actes et exécuter l'Accord de Paris afin d'appuyer la mise en œuvre des objectifs de développement durable et des Orientations de Samoa.

10. Le Programme 2030 prévoit que tous les États Membres favorisent une croissance économique soutenue, partagée et équitable, réduisent les inégalités qui existent dans les pays et d'un pays à l'autre, mettent en place une structure et un mécanisme de financement favorables aux petits États insulaires en développement et promeuvent une gestion intégrée et durable des ressources naturelles et des écosystèmes, entre autres. Le système multilatéral doit être renforcé et les problèmes qui sont à l'origine de la pauvreté systémique et des inégalités économiques doivent être résolus. L'actuel forum politique de haut niveau devrait ouvrir la voie à un avenir meilleur pour tous.

11. **M. Skoknic Tapia** (Chili), Représentant permanent du Chili auprès de l'Organisation des Nations Unies, dit que le forum politique de haut niveau est devenu un espace de dialogue consacré à l'échange de données d'expérience et de bonnes pratiques, aux enseignements à retenir et aux problèmes communs rencontrés dans l'exécution du Programme 2030.

12. Le caractère ambitieux et porteur de changement du Programme 2030 fait qu'il doit être abordé dans un esprit de collaboration, car on ne peut pas accéder au développement durable d'une manière isolée. Le Chili considère donc la réalisation des objectifs de développement durable comme une ligne de conduite d'État à appliquer dans le cadre de partenariats entre la société civile, le secteur privé, le milieu universitaire et

les institutions publiques. Le deuxième examen national volontaire du pays comprend des initiatives de la société civile et du secteur privé, ainsi que des précisions sur les mesures nationales prises pour atteindre les objectifs de développement durable.

13. Le Programme 2030 a une portée très large et de nombreux pays œuvrent de concert pour parvenir au développement durable. Les difficultés rencontrées dans ce cadre touchent particulièrement les pays les plus vulnérables et les pays à revenu intermédiaire, notamment en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le Programme 2030 est non seulement l'occasion de faire du développement et du bien-être une réalité pour les générations actuelles, y compris pour les groupes les plus vulnérables, mais aussi un engagement à long terme envers les générations futures.

14. **M. Carazo** (Costa Rica), Représentant permanent du Costa Rica auprès de l'Organisation des Nations Unies, déclare que son pays reste déterminé à exécuter le Programme 2030 et a aligné ses plans nationaux de développement et d'investissement public sur les objectifs de développement durable. Le Costa Rica fait partie de la catégorie des pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) et considère l'exécution du Programme comme une responsabilité nationale. Il a cependant du mal à obtenir des résultats concrets. Il estime notamment que les pays donateurs, les institutions financières internationales et le système des Nations Unies devraient réexaminer les critères de classement des pays, qui comptent comme seul indicateur du développement le revenu par habitant.

15. Pour évaluer les progrès accomplis, il faut impérativement prendre en compte la complexité du développement et de la pauvreté afin d'évaluer de manière réaliste les besoins et le potentiel de chaque pays. Malgré des progrès, le Costa Rica connaît encore des problèmes structurels qu'il pourrait surmonter au moyen d'une coopération internationale et de conditions favorables d'accès au financement du développement durable.

16. En dépit de quelques améliorations au regard de certains indicateurs macroéconomiques, les inégalités restent un problème structurel qui touche des milliers de personnes et constitue à ce jour le plus grand obstacle pour l'Amérique latine. Les gouvernements doivent promouvoir des politiques de redistribution, principalement en ce qui concerne l'emploi, et améliorer le niveau d'enseignement. Le Costa Rica s'efforce notamment d'endiguer la montée des inégalités afin de renforcer l'inclusion sociale, économique et politique pour tous, notamment par l'avancement des filles, des

jeunes et des femmes et de favoriser une plus grande égalité et l'exercice des droits de l'homme.

17. L'action climatique, la conservation et la préservation des écosystèmes sont des priorités du Costa Rica. Le Gouvernement a donc lancé un plan de décarbonisation à long terme, établi une stratégie nationale et tracé la voie pour le développement et la transformation du pays en une économie moderne, verte et sans émissions.

18. Le Costa Rica ambitionne, avec toutes ces mesures, de construire une société juste, pacifique et inclusive, qui repose sur des institutions stables et transparentes et où l'accès à la justice et l'inclusion sociale est garanti. Il doit, à cette fin, accélérer la transformation des modèles nationaux de développement afin de les aligner sur le Programme 2030.

19. **M. Jaime Calderón** (El Salvador), Représentant permanent adjoint d'El Salvador auprès de l'Organisation des Nations Unies, réaffirme l'attachement de son pays au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable en tant que moteurs du développement, de la paix et de la stabilité. Conscient des nombreux problèmes communs qu'il reste à régler, dans une conjoncture internationale complexe et en constante évolution, El Salvador s'est employé à exécuter le Programme 2030 sur le plan national.

20. Néanmoins, au rythme actuel, bon nombre de cibles associées aux objectifs de développement durable n'ont pas pu être atteintes. Il faut de toute urgence prendre des mesures énergiques pour réduire les inégalités et l'instabilité et lutter contre les changements climatiques. Il faut également s'acquitter des engagements pris dans le cadre du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement et redéfinir les moyens de financer le développement durable. L'examen des progrès accomplis et des difficultés recensées en lien avec ces engagements a montré que la mobilisation des ressources financières restait insuffisante pour ce qui était d'atteindre les objectifs de développement durable. On pourrait y remédier en nouant de nouveaux partenariats tout en tenant compte des obstacles auxquels se heurtent les pays en situation particulière, notamment ceux à revenu intermédiaire.

21. La majorité des pays n'ont pas régulièrement collecté les informations statistiques requises pour plus de la moitié des indicateurs mondiaux relatifs à l'application du Programme 2030. Il est donc impossible d'apprécier pleinement les progrès accomplis et de cerner les difficultés rencontrées dans

la réalisation des objectifs de développement durable. Les gouvernements et les autres parties concernées doivent avoir accès à des données ventilées de qualité, qui soient accessibles et fiables. Cela est fondamental pour prendre des décisions et ne laisser personne de côté.

22. **M. Hamza** (Nigéria), Directeur du Bureau de l'assistant spécial principal du Président du Nigéria pour les objectifs de développement durable, indique que sa délégation a pris note des préoccupations exprimées dans les rapports du Secrétaire général, notamment en ce qui concerne la lenteur des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable en Afrique subsaharienne. Il faut, pour appliquer le Programme 2030, éliminer la pauvreté et la faim et parvenir à la sécurité alimentaire.

23. Le Gouvernement nigérian a mis en place un dispositif global d'application du principe de responsabilité afin de mieux coordonner l'intégration des objectifs de développement durable dans les plans nationaux. Il a permis de définir les rôles de chaque partie et les attentes en ce qui concerne chacune d'entre elles, et de mettre l'accent sur la nécessité de renforcer les capacités statistiques du pays sur le plan des indicateurs du développement. Dans l'optique de la réalisation des objectifs de développement durable, plusieurs groupes ont progressé de manière appréciable sur le plan de l'éducation inclusive et dans d'autres secteurs essentiels. Les cadres budgétaires et les politiques, plans et stratégies de développement du pays ont été alignés sur le Programme 2030, et un accent particulier a été mis sur le fait d'accorder un soutien aux jeunes et aux ménages pauvres et vulnérables.

24. Les conséquences dévastatrices des changements climatiques continuent de faire peser des menaces unimaginables sur la survie même de l'humanité. Le Nigéria est déterminé à lutter contre les changements climatiques et les catastrophes qui en découlent, à promouvoir une économie verte et à créer des emplois décents pour les jeunes. Les flux financiers illicites empêchent néanmoins les pays d'engranger les bienfaits de la prospection minière et d'autres activités économiques sur leur territoire.

25. **M. Ja'afari** (République arabe syrienne), Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies, déclare que son pays a travaillé sans relâche pour achever son premier rapport national sur le développement durable, qui a été publié en avril 2019. Il sera mis à jour et présenté aux fins de l'examen national volontaire de la République arabe syrienne au forum politique de haut niveau de 2020. Il servira de

fondement aux rapports nationaux ultérieurs sur l'exécution du Programme 2030 et de point de départ pour le processus de développement dans le cadre du relèvement après la guerre terroriste menée contre le pays.

26. Même si l'application du Programme 2030 est avant tout un devoir national, le règlement des problèmes connexes est une responsabilité universelle. Il faudrait demander à ceux qui sont chargés de suivre l'exécution du Programme 2030 comment la Syrie, qui traverse des circonstances exceptionnelles et mérite une attention particulière de la part du système des Nations Unies, comme énoncé dans le Programme même, pourrait surmonter les obstacles fondamentaux au développement résultant des politiques menées par certains gouvernements. Ces derniers ont pris des mesures coercitives unilatérales qui constituent un embargo et un acte de terrorisme économique et qui entravent la reconstruction du pays. Ils appuient également le financement du terrorisme et son utilisation comme une arme politique et militaire contre la Syrie. Ils font abstraction de l'occupation persistante par Israël du plateau du Golan syrien. Quatre ans après l'adoption du Programme, certaines parties internationales ont choisi de n'en retenir que certains aspects, reniant ses principes de base et menaçant ainsi le consensus auquel les parties étaient parvenues au moment de son adoption. Si cette approche exclusive se maintient, les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable resteront lents, tandis que les conflits et les dépenses militaires s'intensifieront dangereusement à l'échelon mondial.

27. **M. Wenaweser** (Liechtenstein), Représentant permanent du Liechtenstein auprès de l'Organisation des Nations Unies, dit que son pays a grandement bénéficié de partenariats solides et d'un ordre international fondé sur des règles et a toujours préconisé un multilatéralisme inclusif et constructif, reposant sur le droit international. Son gouvernement est déterminé à intégrer la mise en œuvre du Programme 2030 à la législation nationale et a recensé, parmi les objectifs de développement durable, ceux qui nécessitaient des mesures urgentes. Il a présenté son premier examen national volontaire la veille, avec la participation de la société civile et d'un représentant de la jeunesse, ce qui témoigne de l'engagement de son gouvernement en faveur d'une mise en œuvre inclusive au niveau national.

28. Si tous les objectifs de développement durable ont en commun l'état de droit, les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif 16 restent insuffisants : les deux tiers de la population mondiale n'ont pas réellement accès à la justice et au moins 250 millions de personnes

vivent dans des conditions d'injustice extrême. Le Liechtenstein continuera d'accorder une importance particulière à la réalisation de l'objectif 16 dans les mois et les années à venir.

29. La corruption est un problème particulier, à la fois en ce qui concerne l'accès à la justice et, de manière plus générale, la réalisation des objectifs de développement durable. C'est également l'un des principaux facteurs de violence, d'insécurité et d'injustice ; la lutte contre la corruption est donc cruciale pour l'avènement de sociétés pacifiques, justes et inclusives. Les femmes et les filles sont particulièrement concernées à cet égard, car elles sont victimes de discrimination dans les sphères juridique comme sociale. La réalisation de l'objectif 5 est essentielle à la mise en œuvre du Programme 2030 dans son intégralité. Ces dernières décennies, l'égalité de fait entre les femmes et les hommes a été largement instaurée au Liechtenstein. Toutefois, la pleine égalité femmes-hommes sur les plans politique et professionnel n'est pas encore une réalité : elles ont cinq fois moins de chances d'occuper des postes de direction et d'importantes différences de salaires subsistent. Les femmes sont également sous-représentées en politique, surtout au niveau national. Afin de maintenir les tendances positives observées aux dernières élections municipales, qui ont abouti à un taux de participation record des femmes, le Gouvernement s'efforce d'optimiser les conditions permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale.

30. Le Liechtenstein compte atteindre les objectifs de développement durable avec la coopération des acteurs concernés. Il s'est donc associé à des partenaires du secteur privé pour mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains et a instauré une Commission du secteur financier avec l'Australie et les Pays-Bas, plaçant les institutions financières au centre de l'action mondiale visant à juguler ces crimes, qui génèrent environ 150 milliards de dollars par an.

31. **M^{me} Hastings-Williams** (Guyana), Ministre d'État du cabinet de la Présidence du Guyana, estime que les réunions de haut niveau sont pour la communauté internationale l'occasion de faire le point de l'action menée pour honorer toute une série d'engagements mondiaux et de définir la marche à suivre pour en garantir la réalisation.

32. Le Guyana est pleinement attaché à la réalisation des objectifs de développement durable, notamment par l'intermédiaire de sa stratégie pour le développement d'un État vert (Vision 2040), qui a mis le pays sur la voie d'une société plus inclusive et plus prospère et facilité sa transition vers un État vert. D'importants enseignements ont été tirés de la préparation du premier

examen national volontaire des progrès accomplis par le Guyana dans la réalisation des objectifs de développement durable et l'aideront à renforcer son action dans ce domaine.

33. Pour surmonter les problèmes d'accès liés à la situation géographique, il convient d'investir dans la fourniture de services essentiels, notamment l'eau potable, les énergies renouvelables et une santé de qualité. Il faut également améliorer en priorité la qualité de l'éducation, afin de permettre aux femmes, aux jeunes et aux personnes vulnérables d'avoir plus de possibilités d'emploi.

34. Enfin, il ne faut pas se contenter de mesurer les progrès en matière de développement à l'aune du revenu national brut par habitant. Il est urgent de prendre en compte d'autres données, telles que la vulnérabilité et la résilience, afin d'élaborer un indice adapté au caractère multidimensionnel de la pauvreté et des inégalités.

35. **M. Al-Mouallimi** (Arabie saoudite), Représentant permanent de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies, dit que le forum politique de haut niveau de 2019 reflète la détermination des États Membres de trouver des solutions à des problèmes d'envergure mondiale. L'Arabie saoudite reste attachée à la réalisation du développement durable ; ses plans nationaux sont alignés sur les objectifs de développement durable et les cibles qui y sont associées sur les plans économique, social et environnemental.

36. Sur le plan économique, l'Arabie saoudite s'est efforcée de créer des emplois au moyen d'initiatives stratégiques et de grands projets. La bourse a été intégrée aux indices mondiaux des marchés émergents et le pays a adhéré à l'Initiative pour des marchés boursiers durables. Le Forum économique mondial a classé l'Arabie au septième rang mondial en terme d'efficacité des dépenses publiques. Le déficit budgétaire a été réduit et les recettes non pétrolières ont augmenté à la suite de l'exécution d'une stratégie nationale de diversification de l'économie. Une autorité a été mise en place afin de favoriser la compétitivité et d'éliminer les obstacles auxquels se heurte le secteur privé. L'Arabie s'est attelée à la lutte contre les changements climatiques dans le cadre de l'application intégrale de l'Accord de Paris et au règlement des problèmes mondiaux et environnementaux liés à l'utilisation des combustibles fossiles. Elle s'emploie également à sensibiliser les individus et les populations aux questions relatives aux changements climatiques.

37. Le Gouvernement saoudien a également avancé dans l'exécution de son programme sur la qualité de la vie, qui a permis d'augmenter de moitié le nombre de

personnes de plus de 15 ans qui ont pratiqué une activité sportive en 2018. Afin de garantir l'inclusion et la diversité sociale, un système de résidence a été mis en place pour que les non-Saoudiens puissent plus facilement vivre avec leurs familles dans le pays et y entreprendre des activités commerciales. La stratégie de l'Arabie saoudite à l'horizon 2030 est axée sur la valorisation du capital humain et sur l'amélioration de la qualité de l'éducation. Le pays a également créé de multiples centres pour les sciences naturelles dans les académies ainsi que des centres spéciaux pour les personnes handicapées. L'institut saoudien de statistique a publié son premier rapport national sur les indicateurs de progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable en anglais et en arabe. L'Arabie se réjouit à la perspective de coopérer avec l'ONU et les partenaires stratégiques en vue de la réalisation des objectifs aux échelons local, régional, national et international.

38. **M. Naeemi** (Afghanistan), Représentant permanent adjoint de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies, dit que, depuis l'adoption du Programme 2030, le Gouvernement afghan a collaboré avec le secteur privé, la société civile et les partenaires de développement pour honorer ses engagements, alors qu'il est en proie au conflit et à la pauvreté. Afin de réaliser les objectifs de développement durable, l'Afghanistan a élaboré un document pour intégrer les cibles et indicateurs les plus pertinents dans ses priorités et plans nationaux de développement ainsi que dans la planification et la budgétisation nationales. Il a également revu ses indicateurs nationaux afin d'établir un mécanisme de suivi et de communication de l'information qui soit intégré et efficace.

39. L'Afghanistan continue néanmoins d'être touché par le terrorisme et l'extrémisme violent, qui pèsent quotidiennement sur la population, les ressources et l'infrastructure nationales et occasionnent un nombre record de victimes civiles et des déplacements massifs. Le déplacement de 1,1 million d'Afghans à l'intérieur du pays et le retour de 1,7 million de réfugiés afghans des pays voisins accentuent la pression sur l'économie nationale, les institutions et les conditions de vie de la population.

40. Le Gouvernement afghan reste cependant fermement résolu à appliquer le Programme 2030 : il a intégré les objectifs de développement durable aux programmes nationaux et surveille les progrès accomplis afin de prendre les dispositions nécessaires sur les plans politique et technique dans tout le pays. Il s'efforce de ne laisser personne de côté et espère que ses partenaires internationaux l'aideront à avancer sur la voie de la réalisation des objectifs.

41. **M. Sharif** (Soudan), représentant du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies, considère que la pauvreté est le principal obstacle auquel se heurtent les pays en développement pour parvenir au développement durable. Il attache une importance particulière au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable et a mis en place un comité national de haut niveau et les structures nécessaires pour en accélérer la réalisation. Il a intégré le Programme 2030 à ses politiques nationales et présenté son premier examen national volontaire en 2018.

42. Malgré les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs, le Soudan fait partie des pays les moins avancés et sort juste d'un conflit. Il doit surmonter des défis considérables, notamment en ce qui concerne les infrastructures, le développement économique et l'obtention de crédits à des conditions avantageuses. Des facteurs tels que les inégalités et les changements climatiques entravent les possibilités d'emploi décent.

43. Le Soudan a besoin d'une coopération pour mettre fin à la pauvreté et lutter contre les changements climatiques. Il poursuivra son action malgré toutes les difficultés qu'il connaît et demande à la communauté internationale de renforcer les partenariats en vue de l'exécution du Programme 2030 et afin de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte.

44. **M^{me} Zografska Krsteska** (Macédoine du Nord), Représentante permanente adjointe de la Macédoine du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies, déclare que le Programme 2030 est un cadre porteur de changement qui place l'être humain au premier plan. Le thème du forum politique de haut niveau de 2019 est quant à lui au cœur des activités que mène son gouvernement. Ainsi, l'édification d'une société pour tous fait partie des réformes mises en place dans les domaines de la législation, de la gouvernance et de la pratique administrative, avec des mesures concrètes pour améliorer la vie des personnes vulnérables, notamment des directives et des dispositions visant à protéger contre la discrimination, à renforcer l'état de droit et l'égalité des genres et à garantir l'exercice des droits de l'homme pour tous.

45. Le Gouvernement a récemment modifié la législation nationale sur la lutte et la protection contre la discrimination afin d'étendre l'interdiction y relative, ce qui a concouru à faire en sorte que chacun puisse exercer les droits de l'homme et les libertés fondamentales de manière égale. Pour réduire les inégalités, la Macédoine du Nord a adopté un plan national d'action centré sur la création de dispositifs efficaces aux niveaux national et local et sur l'adoption de mesures visant à garantir la prise en compte des

questions de genre dans la budgétisation, les directives et l'élaboration des programmes.

46. La Macédoine du Nord est consciente qu'il faut en faire davantage pour améliorer les conditions de vie et de travail des personnes handicapées afin qu'elles ne soient pas laissées pour compte. Pour être autonome, chacun doit pouvoir subvenir à ses besoins ainsi qu'à ceux de sa famille et avoir voix au chapitre afin que son point de vue et ses préoccupations soient entendus. L'emploi et la possibilité d'avoir un travail décent sont également essentiels au bien-être.

47. À l'occasion de la Journée mondiale des compétences des jeunes, le Gouvernement s'est engagé à favoriser la formation professionnelle des jeunes et à faire baisser le taux de chômage parmi eux. Il a donc alloué davantage de ressources financières à la formation informatique, au renforcement des compétences dans le domaine du numérique et à la création d'entreprises de la part des jeunes.

48. La Macédoine du Nord considère le Programme 2030 comme un modèle à suivre pour des réformes durables et a fait des objectifs de développement durable n^{os} 1, 4, 8, 13 et 16 sa priorité. Elle se consacre avant tout à des mesures et activités visant à réduire la pauvreté, à augmenter les investissements dans l'éducation, à améliorer les compétences et les formations professionnelles en fonction des besoins du marché du travail, à renforcer l'état de droit et le fonctionnement démocratique des institutions nationales et à atténuer la pollution atmosphérique et les effets néfastes des changements climatiques.

49. **M^{me} Klein** (Madagascar), représentante de Madagascar auprès de l'Organisation des Nations Unies, indique que son pays, souhaitant accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, a accordé une grande priorité à 64 cibles et 85 indicateurs, ce qui se traduira par des mesures concrètes aux niveaux national, régional et local.

50. Le Gouvernement malgache achève l'élaboration de son plan national d'adaptation aux changements climatiques. Dans l'optique d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 14 % d'ici à 2030, Madagascar s'est fixé des objectifs de reboisement, de développement des énergies renouvelables et d'électrification rurale. Elle s'emploie également à favoriser le bien-être de la population, en particulier des femmes et des enfants.

51. Madagascar a lancé plusieurs initiatives afin d'adapter les objectifs de développement durable à la situation du pays, notamment en ce qui concerne l'accès aux services de santé, la promotion de l'éducation pour

tous, le travail décent et la lutte contre le travail forcé des enfants et la traite d'êtres humains. Elle a également pris des engagements touchant au dividende démographique, dans les domaines de la santé et de la planification familiale, de l'éducation et de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'entrepreneuriat et de la bonne gouvernance. Un recensement général de la population et de l'habitat est également en cours d'achèvement, afin de mettre à jour les données statistiques nationales.

52. **M. Drobñjak** (Croatie), Représentant permanent de la Croatie auprès de l'Organisation des Nations Unies, indique que son pays a présenté son premier examen national volontaire sur la mise en œuvre du Programme 2030 au début de l'année 2019. Il a élaboré ce document parallèlement à sa stratégie nationale de développement, qui sera adoptée en 2020 et concourra au développement durable et au renouvellement démographique national lors des 10 prochaines années.

53. La Croatie estime que la dignité de chaque individu est primordiale, conformément au principe consistant à ne laisser personne de côté et au thème du forum politique de haut niveau de 2019. En ce qui concerne la réalisation au niveau national de l'objectif de développement durable n° 4, la Croatie considère l'éducation comme la clef de la stabilité sociale et du progrès économique à long terme. Ainsi, chacun a accès à l'éducation sur un pied d'égalité, selon ses capacités. Le pays s'attache également à améliorer le système éducatif pour les générations futures, notamment par une réforme globale des programmes et par la dématérialisation du système éducatif.

54. En 2018, le Gouvernement croate a revu sa politique d'emploi pour tenir compte des besoins du marché du travail. Il a favorisé de nouveaux investissements, ainsi que la croissance de la production industrielle destinée à l'exportation, qui crée des emplois et renforce le potentiel d'innovation de l'économie. Il se dit par ailleurs favorable à une politique de consommation et de production durables et s'attache à promouvoir la durabilité dans tous les secteurs économiques.

55. Les inégalités de revenu et d'accès aux prestations et services sociaux sont les principaux obstacles au développement économique et à la croissance en Croatie, c'est pourquoi de nombreuses réformes et mesures sont mises en place dans une optique plus large. La politique de développement régional de la Croatie se caractérise par une collaboration entre le Gouvernement central et les autorités locales et régionales afin de créer des emplois, de renforcer la compétitivité et la

croissance économique, d'améliorer la qualité de vie et d'appuyer le développement durable.

56. **M. Civili** (Observateur de l'Organisation internationale de droit du développement) note que le thème de l'actuel forum politique de haut niveau, « Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité », couvre les principaux éléments de l'action menée par son organisation pour promouvoir l'accès à la justice. L'accent placé sur l'objectif de développement durable n° 16 dans le cadre du forum actuel représente également une occasion inespérée de mettre à profit toutes les connaissances et tous les enseignements tirés des travaux effectués au niveau national pour accélérer la réalisation de cet objectif, ce qui permettra de faire avancer l'exécution du Programme 2030.

57. L'Organisation internationale de droit du développement et le Département des affaires économiques et sociales ont tenu une conférence sur l'objectif 16 au début de l'année 2019, ce qui a facilité un dialogue ouvert et constructif entre les gouvernements et avec des représentants du système judiciaire et de la société civile. L'organisation prévoit de poursuivre ce dialogue une fois par an. La conférence a conclu, entre autres, qu'il faudrait, pour appliquer le Programme 2030, investir dans le renforcement des institutions et des capacités.

58. **M. Ogilvy** [Observateur de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)] dit que la situation économique est le reflet de l'incertitude dans laquelle vit actuellement la population mondiale. La croissance du produit intérieur brut a ralenti, celle du commerce a chuté et l'incertitude entraîne une baisse des investissements. Les gouvernements continueront d'avoir un rôle fondamental à jouer pour créer un environnement favorable à la réalisation des objectifs de développement durable, notamment en établissant une étroite coopération internationale et en s'efforçant de trouver aux problèmes actuels et futurs des solutions multilatérales efficaces, n'excluant personne.

59. Motivée par les objectifs de développement durable, l'OCDE a redoublé d'efforts pour partager avec la communauté internationale le savoir-faire, les données et les outils dont elle dispose dans les domaines du conseil en matière de contrôle fiscal, de l'éducation, de la qualité de l'apprentissage et de la lutte contre les changements climatiques, au sujet desquels elle a continué de donner des indices probants, clairs et cohérents. Si les objectifs de développement durable sont universels, aucun pays ne les a encore tous atteints et la baisse récente de l'aide publique au développement

en faveur des pays en développement est particulièrement inquiétante. L'OCDE continuera de promouvoir la coopération pour le développement, qui est propice à la réalisation des objectifs de développement durable. Elle reste déterminée à œuvrer pour et avec l'ONU dans ce domaine et bien d'autres encore.

60. **M. González de Lena** (Observateur de l'Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires) indique que l'Association réunit 70 conseils du monde entier chargés des questions économiques et sociales, qui facilitent la participation des acteurs sociaux et des représentants de la société civile à la prise de décisions socioéconomiques. S'agissant des conséquences de l'évolution technologique sur l'égalité, la dématérialisation offre de nouvelles possibilités de création d'emplois, tout en comportant un risque, à l'exclusion de nombreux pays et personnes de l'économie numérique. Des mesures doivent donc être prises pour promouvoir les effets positifs de la dématérialisation, et la participation de la société civile est essentielle à cet égard. L'Association, qui est de portée mondiale, accorde une grande importance à la coopération internationale et continuera de collaborer avec le Conseil économique et social et de transmettre les données d'expérience des conseils chargés des questions économiques et sociales.

61. **M^{me} Cuevas Barron** [Observatrice de l'Union interparlementaire (UIP)] estime que l'engagement le plus urgent dans le cadre du Programme 2030 est de mettre fin à l'exclusion et que la réalisation des objectifs de développement durable est une tâche à laquelle tous doivent participer. Il est indéniable que les parlementaires et les législateurs ont un rôle important à jouer à cet égard. L'UIP, qui compte 179 parlements membres, représentant 46 000 parlementaires du monde entier, est déterminée à transformer le monde d'ici à 2030. Chaque texte législatif doit être revu pour faire en sorte de ne laisser personne à la traîne. Il est également important d'introduire des quotas pour permettre à davantage de femmes et de jeunes de siéger dans les parlements. Les budgets sont le premier outil de mise en œuvre des politiques publiques, c'est pourquoi ils doivent être conformes au Programme 2030 et refléter les efforts déployés pour garantir une représentation adéquate. L'UIP réaffirme sa volonté de collaborer avec l'Organisation des Nations Unies pour rendre le monde plus inclusif et plus juste.

62. **M^{me} Khyne** (Myanmar), Représentante permanente adjointe du Myanmar auprès de l'Organisation des Nations Unies, dit que son gouvernement est déterminé à parvenir à un développement équilibré et durable dans les domaines

économique, social et environnemental. À cette fin, il a élaboré, pour la période 2018-2030, un plan de développement durable qui a été étroitement harmonisé avec le Programme 2030. Le plan stratégique national d'éducation pour la période 2016-2021 vise à favoriser un enseignement de qualité et à appuyer la formation professionnelle afin d'assurer de meilleurs moyens de subsistance aux jeunes. Au Myanmar, le secteur manufacturier non extractif, qui nécessite une main-d'œuvre importante, a concentré la part la plus élevée de l'investissement étranger direct de 2017 à 2018. Le Gouvernement encourage donc un investissement responsable, qui favorise la création d'emplois décents dans le pays, ce qui permettra d'accroître les revenus, de réduire la pauvreté et les inégalités et d'aboutir à une croissance économique plus inclusive et plus durable. Les politiques nationales de lutte contre les changements climatiques, qui ont été lancées à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement en 2019, visent à faire du Myanmar une société plus durable et plus inclusive, qui puisse résister aux changements climatiques. Le Gouvernement a par ailleurs mis en place des réformes visant à renforcer les institutions publiques et à promouvoir l'état de droit, afin d'édifier une société juste et équitable.

63. Le Gouvernement a lancé un processus de paix pour mettre fin à la guerre intestine qui ronge le pays depuis des dizaines d'années. Dans un pays multiethnique, instaurer l'unité dans la diversité est une tâche complexe, mais le Gouvernement est fermement résolu à parvenir à la paix, au développement et à l'harmonie nationale, comme son peuple le souhaite.

64. La communauté internationale doit redoubler d'efforts et mobiliser les ressources nécessaires pour appliquer le Programme 2030. Le Myanmar reste attaché à l'exécution du Programme et se tient prêt à collaborer avec tous les partenaires pour parvenir à un développement durable et faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte d'ici à 2030.

65. **M^{me} Warakaulle** (Observatrice de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire) considère les progrès scientifiques et technologiques comme essentiels à l'exécution du Programme 2030. Des principes directeurs clairs et cohérents et des investissements adaptés sont nécessaires pour mettre le potentiel des sciences et des technologies au service du développement et empêcher l'apparition de clivages sociaux néfastes. Il faut faire en sorte que davantage de jeunes étudient les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques, en particulier dans les pays en développement. Le nombre d'emplois dans ces domaines croît trois fois plus vite que dans les autres, mais seulement 25 % des jeunes choisissent d'étudier

ces matières à l'université. Compte tenu du lien étroit qui existe entre les technologies d'avant-garde et les sciences fondamentales, il convient de maintenir les investissements dans la recherche fondamentale pour favoriser des percées indispensables dans des secteurs tels que la santé, la nutrition, les énergies et l'action climatique. Il est également crucial, pour que la science puisse appuyer le programme de développement, que les résultats, les données et les outils soient en libre accès. La recherche fondamentale a en effet un rôle majeur dans tous ces domaines. Les sciences fondamentales représentent un investissement social à long terme dont les effets dépassent largement ceux de toute science politique et favorisent l'innovation, l'inclusion et l'égalité.

66. **M. O'Connor** (Observateur de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources) rappelle que, comme le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et la Plateforme intergouvernementale science-politique sur la biodiversité et les services écosystémiques l'ont clairement indiqué dans des études récentes, la dégénérescence constante des espèces et des écosystèmes, qui se poursuit à un rythme inégalé depuis des millions d'années, aura des répercussions considérables sur la nature et sur les populations, notamment celles qui en dépendent directement comme moyens de subsistance, et compromettra l'exécution du Programme 2030.

67. Au niveau local, les solutions fondées sur la nature pour la planification du développement et la lutte contre les changements climatiques ont fait leurs preuves. À New York, par exemple, la présence de zones humides a permis d'éviter des dégâts d'un montant supérieur à 600 millions de dollars lors du passage de l'ouragan Sandy. Ce type de solution est très prometteur à l'échelon international. Les chercheurs ont notamment constaté que la restauration des forêts au niveau mondial pourrait bien être la solution la plus efficace face aux changements climatiques, puisque les plantes stockent le carbone.

68. L'année 2020 sera décisive pour la diversité, avec la tenue de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique en Chine, du Congrès mondial de la nature de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources à Marseille (France) et du sommet sur la biodiversité au niveau des chefs d'État et de gouvernement à New York.

69. **M. Alzabidy** (Observateur de la Ligue des États arabes) dit que, depuis l'adoption du Programme 2030, la Ligue a organisé plusieurs conférences ministérielles sur des questions relatives au développement durable.

Les pays arabes ont défini leurs priorités pour ce qui est de l'application du Programme 2030 lors d'une conférence ministérielle tenue à Charm el-Cheikh (Égypte) en 2014 et les ont adoptées au sommet de la Ligue de 2015.

70. Les pays arabes ont bien pris en considération les examens nationaux volontaires présentés au forum politique de haut niveau en 2019. Le Conseil économique et social devrait s'intéresser davantage à plusieurs problèmes, notamment en matière de financement, afin de permettre aux pays arabes d'exécuter pleinement le Programme 2030, tout en progressant sur la voie de la paix. Le Conseil de sécurité examine actuellement neuf questions relatives à des conflits dans la région arabe. Il faudrait, dans l'action de paix, tenir compte des nombreux réfugiés, migrants et déplacés qui ont fui ces conflits, notamment en ce qui concerne la création d'un État de Palestine avec Jérusalem-Est comme capitale dans les frontières d'avant 1967. La Ligue met l'accent sur la coordination entre les pays de la région afin que les conflits puissent faire place au développement.

71. **M. Umarov** (Kazakhstan), Représentant permanent du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies, dit que son pays a présenté son premier examen national volontaire sur la réalisation des objectifs de développement durable en juillet 2019 et qu'il les a intégrés rigoureusement à ses programmes nationaux et a d'ores et déjà accompli des progrès certains dans les domaines de l'éducation, du développement de l'entrepreneuriat, de l'élargissement de l'accès aux services financiers et aux fonds, de la réduction de la pauvreté et de la modernisation du système judiciaire. Pour accélérer la réalisation de ces objectifs, il faut prendre des mesures plus ambitieuses afin de s'attaquer à des questions intersectorielles telles que le financement du développement, la lutte contre les changements climatiques, les technologies performantes et l'action locale.

72. Nombre de difficultés auxquelles se heurtent les pays en développement dans la réalisation des objectifs de développement durable dépassent les frontières et ont une envergure régionale. Le 1^{er} mai 2019, le Président du Kazakhstan a inauguré à Almaty un nouveau bâtiment ultramoderne de l'ONU, qui accueille actuellement 16 organismes des Nations Unies avec des mandats multipays, régionaux et sous-régionaux, ce qui permettra de renforcer la coopération entre le Kazakhstan et l'ONU et d'améliorer la coordination entre les différentes structures des organismes des Nations Unies. Afin d'appuyer l'initiative du Secrétaire général visant à réformer le système des Nations Unies pour le développement, le Kazakhstan est également

disposé à créer un centre des Nations Unies pour les objectifs de développement durable à Almaty afin d'encadrer une stratégie régionale et interrégionale en Asie centrale et en Afghanistan. Cette approche, avec la participation étroite de l'ONU, pourrait transformer les différentes régions du monde, en particulier l'Asie centrale, en zones de paix, de sécurité, de développement durable et de prospérité.

73. Depuis la création du forum politique de haut niveau pour le développement durable il y a quatre ans, les examens nationaux volontaires présentés par les États Membres ont établi un fondement solide pour orienter les travaux. Néanmoins, le Sommet sur les objectifs de développement durable, prévu en septembre 2019, ne devra pas se limiter à un ensemble de rapports sur ce que chaque pays a fait. Le Kazakhstan est déterminé à coopérer étroitement avec les États Membres lors du Sommet afin de faire comprendre avec fermeté l'engagement de la communauté internationale envers ces objectifs.

74. **M^{me} Sigurdardottir** (Islande), représentante de l'Islande auprès de l'Organisation des Nations Unies, dit que son pays a présenté son premier examen national volontaire au début du mois de juillet 2019. Pendant 10 ans consécutifs, il a été en tête de la plupart des indicateurs mondiaux liés à l'égalité femmes-hommes. En janvier 2018, l'Islande a adopté une loi sur l'égalité salariale unique en son genre, devenant ainsi le premier pays à exiger des employeurs qu'ils rémunèrent, certification à l'appui, les femmes et les hommes de manière égale. On a par ailleurs pu constater dans le pays les effets positifs du congé parental avec une part réservée aux pères, qui contribue à une plus grande égalité tant dans les foyers que sur le marché du travail.

75. Le Gouvernement s'est fixé pour objectif d'atteindre un bilan neutre en carbone d'ici à 2040. Étant donné que l'électricité et le chauffage en Islande proviennent principalement d'énergies renouvelables, le Gouvernement s'attachera à mettre en place des transports plus propres et à promouvoir une meilleure utilisation des terres, notamment en mettant en valeur les surfaces boisées, les sols et les zones humides drainées.

76. Au Conseil des droits de l'homme, où l'Islande siège depuis 2018, le pays a mis en avant l'égalité femmes-hommes ainsi que les droits des enfants et des groupes marginalisés. Les droits de l'homme sont également au cœur de sa nouvelle ligne d'action en ce qui concerne la coopération internationale au service du développement. En juin 2019, le Parlement a approuvé un projet de loi relatif à la reconnaissance du genre qui place l'Islande parmi les États les plus progressistes

pour ce qui est des droits des lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexes.

77. **M. Grande** [Union internationale des télécommunications (UIT)] note que le monde de la technologie évolue rapidement et que les pays du monde entier mettent de plus en plus à profit la révolution numérique pour résoudre les grands problèmes de la planète. L'UIT est à l'avant-garde de cette révolution et se félicite des mesures prises par les pays pour tirer parti de la technologie afin d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable.

78. Les examens nationaux volontaires de 2019 ont montré ce que les gouvernements peuvent accomplir lorsqu'ils s'investissent non seulement dans des secteurs clefs comme les soins de santé, l'éducation et les énergies, mais aussi la technologie de la chaîne de blocs, l'intelligence artificielle, la technologie financière, les villes intelligentes et durables, l'Internet des objets et les mégadonnées. Si ces technologies recèlent des promesses de progrès pour l'humanité, elles soulèvent aussi des questions complexes pour ce qui est de la confiance et de la vie privée ainsi que de l'avenir du travail, de la protection des enfants en ligne, de la violence sexuelle numérique et des déchets d'équipements électriques et électroniques. L'une des priorités de l'UIT est de garantir une évolution fiable, sûre et inclusive de ces technologies et un accès équitable aux bienfaits qu'elles pourraient offrir.

79. Plus de la moitié de la population mondiale utilise aujourd'hui Internet ; il est donc temps d'investir dans des domaines tels que les technologies de l'information et des communications (TIC) et l'infrastructure numérique, l'acquisition de connaissances numériques, la sécurité numérique et la cybersécurité. L'UIT félicite les pays qui ont mis à profit les TIC pour promouvoir l'avancement des femmes, des jeunes et des personnes handicapées, l'inclusion financière numérique, les petites et moyennes entreprises et l'entrepreneuriat, ainsi que pour relier les communautés rurales au réseau.

80. **M. Pinheiro** [Organisation internationale du Travail (OIT)] relève que nombre d'objectifs examinés dans le cadre du forum politique de haut niveau sont liés au mandat de l'OIT et à l'action qu'elle mène depuis des années en faveur de la justice sociale et d'un travail décent pour tous. L'examen de l'objectif 8, en particulier, a montré qu'il fallait redoubler d'efforts pour appliquer le Programme 2030. Dans un rapport sur cet objectif présenté lors du forum, l'OIT a souligné que le taux d'emploi mondial s'était finalement redressé après la crise financière mondiale et était remonté en 2018 à son niveau d'avant la crise (avec un taux de chômage de 5 %), mais que l'emploi informel restait

bien trop élevé, en particulier chez les femmes et les jeunes et qu'il importait de ne pas privilégier le nombre d'emplois au détriment de la qualité. L'OIT a également souligné qu'il fallait, par souci de cohérence avec l'objectif 8, mettre en place une protection sociale universelle. Aujourd'hui encore, 152 millions d'enfants travaillent et 73 millions le font dans des conditions dangereuses, ce qui est évidemment inacceptable. L'OIT se félicite de l'initiative prise par l'Argentine de déclarer 2021 Année internationale de l'élimination du travail des enfants et encourage tous les pays à redoubler d'efforts sur ce point. Pour appuyer la mise en œuvre du Programme 2030, la Conférence internationale du Travail a adopté la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail.

81. **M^{me} Hordosch** [Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)] dit que le Programme 2030 ne pourra être réellement mis en œuvre que si les inégalités femmes-hommes, qui persistent dans chaque pays, sont éliminées de manière systématique. Bien que certains progrès aient été réalisés en ce qui concerne les indicateurs de l'égalité des sexes, les femmes et les filles assument encore aujourd'hui une part disproportionnée du travail familial et domestique non rémunéré et font toujours face à des violences et discriminations fondées sur le genre.

82. Les pays doivent intensifier leurs efforts pour abroger ou réviser les lois et pratiques discriminatoires et pour garantir la pleine participation des femmes à tous les processus et l'accès à des postes de responsabilité, de façon pleine et égale. Pour protéger le droit des femmes à l'emploi et leurs droits sur le lieu de travail, il faut adopter des lois et mesures dans ce domaine et les associer à des politiques macroéconomique, de protection sociale et de soins. Il faut également appliquer des stratégies tenant compte des questions de genre pour faire face à la crise climatique mondiale, dans tous les secteurs, avec un accent particulier sur la consommation et la production durables. La mobilisation de ressources nationales et internationales pour parvenir à l'égalité femmes-hommes exige des impôts progressifs, des systèmes fiscaux efficaces et des évaluations *ex ante* de tous les mécanismes de financement en ce qui concerne les questions de genre, les droits de la personne et l'impact environnemental.

83. ONU-Femmes continuera d'appuyer les gouvernements et les autres parties prenantes pour ce qui est de l'application et du suivi du Programme 2030. Elle demande aux États Membres d'envisager des moyens de renforcer la prise en compte des questions de genre dans les examens nationaux volontaires et les

textes issus du forum politique de haut niveau et de lier ces examens à celui effectué pour les 25 ans de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing.

84. **M. El Nour** [Organisation internationale pour les migrations (OIM)] dit qu'en réunissant les organismes des Nations Unies qui s'occupent des migrations, le Réseau des Nations Unies sur les migrations vise à apporter une solution cohérente à l'échelle du système en vue de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Dans ces deux cadres historiques et indissociables de coopération internationale que sont le Programme 2030 et le Pacte mondial sur les migrations, le premier ouvrant la voie au second, les migrants sont considérés comme faisant partie intégrante de la société et contribuant au développement durable. La migration y est définie comme un élément essentiel à prendre en compte en matière de développement : c'est ainsi la première fois qu'elle est explicitement intégrée dans le programme mondial de développement. Dans le Programme 2030, la migration est considérée comme un moteur du développement durable, ce qui permet de réfuter l'idée répandue selon laquelle elle est synonyme d'échec. Les objectifs de développement durable ne pourront être atteints que si les migrants et la question de la migration sont pris en compte dans les stratégies nationales de développement.

85. **M. Maseli** [Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)] dit que l'industrialisation durable est essentielle à la réalisation des objectifs 4, 8, 10, 13 et 17. Sans l'adoption de politiques industrielles durables et inclusives de nature à garantir la compétitivité et la croissance du secteur industriel, l'intensification des échanges commerciaux ainsi que la réalisation de progrès technologiques, il sera impossible d'enregistrer une croissance économique et de garantir un travail décent. Le renforcement des capacités des industries locales en matière de création de valeur ajoutée, de diversification économique et de promotion des exportations, ainsi que l'appui à la création d'emplois décents dans l'industrie et les services connexes entraîneront une transformation structurelle et une croissance économique. Ces résultats ne pourront être obtenus qu'au moyen d'un appui au renforcement des compétences entrepreneuriales, de formations techniques et professionnelles et de mesures visant à améliorer les compétences et les connaissances des jeunes.

86. Au cœur des activités de l'ONUDI se trouve l'appui aux petites et moyennes entreprises afin que celles-ci réduisent leurs émissions industrielles de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre,

notamment par des solutions énergétiques durables ainsi que des technologies et pratiques propres et économes en ressources. L'ONU a pour principe directeur de faciliter la coopération internationale, les partenariats multipartites, la mise en conformité des investissements publics et privés et les politiques industrielles.

87. **M. Beynon** (Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes) dit que les objectifs de développement durable ne seront atteints que si les risques de catastrophe et les risques climatiques sont réduits. Les politiques économiques et de développement qui ne tiennent pas compte des risques de catastrophe peuvent en créer. Étant donné le caractère de plus en plus systémique de ces risques, on ne peut plus se contenter de procéder au cas par cas et d'agir de manière cloisonnée.

88. Si des progrès ont été accomplis vers la réalisation de certains objectifs du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), il reste encore beaucoup à faire pour baisser le nombre de personnes touchées par les catastrophes et les pertes économiques qui en résultent directement. Il est donc essentiel pour les États d'atteindre l'objectif visant à augmenter nettement, d'ici à 2020, le nombre de pays dotés de stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe.

89. Les stratégies de réduction des risques de catastrophe sont à l'origine des politiques et plans nationaux de développement qui permettent de réduire ces risques plutôt que d'en créer. Il faut redoubler d'efforts dans tous les secteurs pour faire en sorte que les politiques et les investissements dans lesquels les risques de catastrophe ont été pris en considération deviennent la norme plutôt que l'exception, comme l'ont souligné les participants à la conférence de la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe organisée par le Gouvernement suisse en mai 2019.

90. **M^{me} Mucavi** [Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)] dit que la FAO a indiqué en début de semaine, dans *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019* que le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde était estimé à 820 millions et que 2 milliards de personnes étaient dans une situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave. La faim s'est accentuée pour la troisième année consécutive et menace donc l'application du Programme 2030. Le surpoids et l'obésité sont également en hausse, le monde comptant actuellement plus de personnes en surpoids ou obèses que de personnes sous-alimentées. Les petits États insulaires en développement connaissent notamment des taux élevés d'obésité. Pour éliminer la

faim et la malnutrition sous toutes ses formes d'ici à 2030, il faut adopter des mesures audacieuses et de grande ampleur. Il faut saisir l'occasion de rendre les systèmes alimentaires et agricoles durables et résilients et faire en sorte que chacun ait accès toute l'année à une alimentation saine et abordable qui ne nuise pas à la planète et à ses ressources naturelles.

91. **M^{me} Davtyan** [Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)] dit que l'autonomisation des populations touchées, la lutte contre les inégalités et l'inclusion des personnes vivant avec le VIH sont indispensables à la lutte contre le sida. Dans l'action menée pour atteindre les objectifs 10 et 16, il faut viser à éliminer la stigmatisation et la discrimination dont sont victimes les personnes vivant avec le VIH et les populations clefs. Il faut abroger les lois punitives comportant des restrictions aux voyages, liées au VIH et criminalisant les relations sexuelles entre personnes de même sexe. Pour atteindre l'objectif 8, il faut garantir le plein emploi et un travail décent aux personnes vivant avec le VIH, dont au moins 20 % ont déclaré s'être vu refuser un emploi en raison de leur statut VIH. Les États devraient exploiter le pouvoir de l'éducation en s'en servant comme un outil majeur d'autonomisation et de prévention du VIH. Les enfants vivant avec le VIH doivent être intégrés dans les établissements d'enseignement ordinaire et les jeunes doivent avoir accès à une éducation sexuelle complète. ONUSIDA constate avec préoccupation que le financement de la lutte contre le sida a baissé de près d'un milliard de dollars en 2018 et invite toutes les parties prenantes à apporter leur concours au succès de la conférence pour la reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, qui doit se tenir en octobre 2019.

92. **M^{me} Razzouk** (Observatrice du Comité international de secours) dit que force est de constater, dans la déclaration adoptée à l'issue du forum politique de haut niveau, que les réfugiés et les déplacés sont les plus défavorisés. Tous les États Membres doivent explicitement prendre en compte les réfugiés dans leurs plans nationaux de développement et examens nationaux volontaires et s'engager à le faire lors du Sommet sur les objectifs de développement durable en septembre 2019 et lors du Forum mondial sur les réfugiés en décembre 2019. L'ONU et les banques multilatérales de développement doivent appuyer ces efforts sur les plans technique et financier. Des processus tels que le mécanisme de suivi du pacte mondial sur les réfugiés doivent tenir compte des cibles et indicateurs des objectifs de développement durable relatifs aux réfugiés.

93. Le Comité international de secours se félicite de ce que Business Refugee Action Network organise une réunion en marge du Sommet sur les objectifs de développement durable, à l'issue de laquelle une déclaration sur le rôle des entreprises dans l'appui à apporter aux réfugiés sera publiée.

94. **M^{me} Dewi** (Rutgers University), s'exprimant au nom du grand groupe des femmes, dit que les femmes traversent une époque difficile, avec la montée du protectionnisme, de la xénophobie, de la misogynie et de la discrimination. Les effets du colonialisme et du néolibéralisme effréné, à savoir la pauvreté massive, le chômage et la privation de terres, associés au système patriarcal et à d'autres formes d'oppression, renforcent les inégalités, privent les femmes de toute capacité d'action et freinent les avancées sur la voie du développement durable.

95. La réussite du Programme 2030 dépend de changements politiques visant à faire en sorte que les populations marginalisées et systématiquement exclues tirent réellement profit des objectifs de développement durable. Il faut amorcer un virage, cesser de se concentrer uniquement sur la croissance économique et passer à une démarche consistant à institutionnaliser les rôles de premier plan, le développement, la justice et la paix. Il faut réduire les investissements consacrés aux industries extractives et à l'armée, garantir l'égalité femmes-hommes, renforcer les moyens d'action des mouvements féministes et sociaux et respecter les droits de l'homme. Il faut demander des comptes aux gouvernements, aux entreprises, au complexe militaro-industriel et aux institutions financières internationales sur le plan du respect des droits de l'homme et des engagements pris de ne laisser personne de côté.

96. **M^{me} Utrera** (Observatrice de la Fundación Luz María) dit que la Fondation s'efforce de créer un espace sûr pour les femmes touchées par la violence domestique, au moyen d'une collaboration avec l'ONU, le bureau du maire de New York et d'autres organisations qui cherchent à mettre fin à ce fléau, à autonomiser les femmes et à garantir l'égalité entre les sexes. En tant que partenaire de l'enquête MY World de la Campagne pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, la Fondation continue de promouvoir les objectifs de développement durable en organisant des conférences. Pour changer la donne sur le plan de l'application du Programme 2030, il faudrait apporter un soutien économique aux femmes dans les pays en développement car une indépendance sur le plan financier prémunit contre le travail forcé, l'esclavage moderne et la traite. Des investissements à impact social et environnemental peuvent également

permettre à des esprits progressistes de se réunir et d'influencer le monde.

97. **M^{me} Nachinga** (Commonwealth Youth Human Rights and Democracy Network), s'exprimant au nom du grand groupe des enfants et des jeunes, dit que pour remédier aux inégalités croissantes, il faut restructurer les modèles économiques et transformer les mécanismes de gouvernance. La privatisation excessive et la consolidation du pouvoir se sont faites au détriment des habitants de la planète. En 2019, l'origine socioéconomique des jeunes continue de déterminer leur parcours dans la vie. Pour y remédier, il faut rémunérer les stagiaires et garantir un salaire égal pour un travail de valeur égale ; instaurer des mesures universelles de protection sociale minimale pour tous et plafonner les revenus ; dispenser des services publics de manière égale dans les zones urbaines et rurales ; abaisser l'âge minimum requis pour voter et briguer un poste électif ; renforcer la résilience de la société face aux risques multidimensionnels ; et associer les grands groupes et les autres parties prenantes à l'application, au suivi et à l'examen du Programme 2030. Les jeunes sont des agents de changement indispensables à la réalisation des objectifs de développement durable et demandent aux gouvernements de rendre des comptes.

98. **M^{me} Sofjan** (Observatrice de la Commission Huairou) dit que la Commission Huairou, réseau mondial de mouvements locaux de femmes et de leurs alliés, encourage les pratiques visant à renforcer la résilience des populations et l'exécution du Programme 2030. Des outils de cartographie des populations et de collecte des données ont permis à des organisations locales de femmes de recenser les priorités en matière de développement local. La Commission Huairou préconise d'accorder aux femmes un rôle de premier plan au niveau local afin qu'elles puissent suivre et évaluer les programmes de développement, de décentraliser le financement du développement pour permettre aux organisations locales de femmes d'accéder aux ressources afin d'alimenter la demande en vue d'un développement résilient, durable et axé sur la communauté tout au long du Programme 2030 et elle invite les gouvernements et les autorités à saluer le rôle de premier plan que jouent les groupes organisés des femmes dans le développement local.

99. **M^{me} Madiz** (Plan International), s'exprimant au nom du grand groupe des organisations non gouvernementales (ONG), dit que les États Membres devraient financer de manière juste et appropriée la réalisation des objectifs de développement durable en renforçant la mobilisation des ressources nationales, en mettant fin à l'évasion fiscale et aux flux financiers illicites et en garantissant une aide internationale au

développement suffisante, de la part des pays industrialisés, pour faire face aux crises dans le monde. Afin d'atteindre ces objectifs, dans le respect du cadre international contraignant relatif aux droits de l'homme, les États Membres devraient s'engager à réaliser des études d'impact sur le développement durable d'une part sur les droits de l'homme d'autre part pour toutes les décisions de principe. Les obligations énoncées dans le Programme d'action d'Addis-Abeba, le Cadre de Sendai, l'Accord de Paris, la Convention sur la diversité biologique et les autres instruments des Conventions de Rio devraient être intégralement honorées en faisant la promotion de l'économie sociale et solidaire, en protégeant les droits des travailleurs et en élaborant davantage de solutions axées sur la nature et la culture. Les États Membres doivent privilégier la voie de la paix pour progresser vers la réalisation de tous les objectifs et pour protéger ceux qui sont touchés par des conflits qu'ils n'ont pourtant pas fomentés. Enfin, le grand groupe demande aux États Membres de renforcer leur engagement en faveur des transformations nécessaires à la réalisation des objectifs du Programme 2030, notamment de prendre des mesures ambitieuses pour y parvenir avant la fin de 2020.

100. **M^{me} Ka** (Observatrice de The Brooke) dit que les ânes, les mulets et les chevaux, qualifiés par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale de « bétail de travail », sont essentiels à la subsistance et à la résilience de millions de familles dans les pays en développement. Aujourd'hui, environ 600 millions de personnes dans le monde dépendent des équidés de travail, notamment pour l'agriculture, les transports et le travail domestique. Par exemple, au Pakistan, la force de traction des animaux de trait peut soutenir la totalité du revenu d'un ménage, tandis qu'au Kenya les propriétaires d'ânes peuvent tirer jusqu'à 87 % de leur revenu annuel du travail de leurs animaux. L'objectif 15 pourrait être mieux accompli si l'on reconnaissait le bétail de travail dans la cible 15.9. L'élargissement de la définition de l'objectif 15 pour y inclure les animaux de travail aiderait à soutenir les collectivités rurales dans l'exécution du Programme 2030.

101. **M^{me} Dhar** (AARP International), s'exprimant au nom du groupe des parties prenantes sur le vieillissement, dit que malgré les engagements pris par les chefs d'État et de gouvernement dans le monde de promouvoir un vieillissement actif et en bonne santé, les personnes âgées continuent de pâtir de l'âgisme et sont exclues du développement par des lois, politiques et comportements discriminatoires, alors qu'elles sont aussi importantes que tout autre groupe d'âge et doivent être reconnues comme des titulaires de droits à part entière et participer activement à leur propre

développement. Les gouvernements doivent donc s'attaquer à l'âgisme, notamment en plaidant en faveur d'une convention des Nations Unies sur les droits des personnes âgées. Le groupe de parties prenantes sur le vieillissement a demandé aux États Membres d'adopter une démarche fondée sur le parcours de vie dans l'élaboration de leurs politiques publiques, en les mettant en conformité avec les principes des droits de l'homme ; d'assurer l'efficacité de leurs institutions et des mesures de protection sociale, tout en garantissant des services de base à tous ; et d'abroger les lois et pratiques discriminatoires, en interdisant les restrictions liées à l'âge pour l'accès aux services financiers et en éliminant les limites d'âge dans les enquêtes internationales.

102. **M. Styers** (Observateur du Saudi Green Building Forum) dit que le Forum, qui fait la promotion de la construction écologique et du développement durable depuis 2010, s'emploie à sensibiliser les agents et les investisseurs des secteurs public et privé ainsi que les citoyens à l'importance d'assurer un équilibre entre les besoins humanitaires, environnementaux et économiques, et d'enregistrer ou de recueillir des données sur les bâtiments, les quartiers et les villes.

103. L'une des plus grandes difficultés auxquelles le monde se heurte est de trouver un financement suffisant pour la réalisation des objectifs de développement durable. À cet égard, il est essentiel d'établir des partenariats avec des organisations dotées du statut consultatif auprès du Conseil, telles que Volunteer Groups Alliance. Il faut travailler à titre bénévole avec la société civile locale pour une application plus large du principe de responsabilité et de l'obligation de rendre des comptes en ce qui concerne l'ensemble des objectifs de développement durable, et les ONG doivent rendre compte des insuffisances. Il faut remédier à la réticence des organismes des Nations Unies dans la région arabe à coopérer avec les ONG reconnues par les gouvernements dans les examens nationaux volontaires. Les objectifs de développement durable ne pourront pas être atteints à l'horizon 2030 sans la participation de bénévoles dans l'urbanisation, la culture et la préservation de la nature.

104. **M. Lappalainen** (Conseil international d'éducation des adultes), s'exprimant au nom du groupe d'intérêt des établissements d'enseignement et des universités, dit que la réalisation des objectifs de développement durable passe par l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie. L'absence de financement est le principal obstacle à la réalisation de l'objectif 4. L'insuffisance des ressources consacrées par les gouvernements à la réalisation de cet objectif a entraîné une privatisation progressive dans certains

pays, les acteurs privés mettant ainsi à profit les lacunes. Parmi les obstacles à l'élaboration de politiques éducatives figure la réduction de l'ampleur du programme de l'objectif 4, au détriment de l'éducation des jeunes et des adultes. Pour que l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie soient accessibles à tous, ils doivent être de bonne qualité, sans exclusive, gratuits et soutenus par l'État au moyen de politiques adéquates et d'un financement suffisant.

105. **M. Park** (Observateur de la Citizens' Coalition for Economic Justice) dit qu'actuellement la priorité de la Coalition est la réforme des grands conglomerats familiaux appelés *chaebol*, qui dominent l'économie en République de Corée. La diversification excessive des conglomerats qui commercent entre eux a créé un bloc économique exclusif dans lequel les entreprises qui en relèvent exercent un pouvoir de monopsonne, ce qui fait perdre aux petites et moyennes entreprises leur motivation et leur capacité d'innovation. Si une réforme n'est pas instaurée, la République de Corée pourrait connaître une crise économique comparable à celle de 1997. Une telle réforme rendra l'économie équitable et durable et permettra au pays d'avoir une société inclusive. Malheureusement, le Gouvernement actuel ne prend aucune mesure concrète pour régler ce problème. La Coalition continuera donc de collaborer avec les citoyens de la République de Corée pour entreprendre une réforme des conglomerats.

106. **M. Styers** (Volunteer Groups Alliance), s'exprimant au nom du groupe d'intérêt pour les bénévoles, dit que les objectifs de développement durable ne peuvent pas être atteints sans les bénévoles. Bien que le bénévolat existe dans toutes les collectivités, il ne se pratique pas de façon uniforme et n'a pas la même efficacité partout. Il prospère lorsqu'il est soutenu par des lois, des politiques, un financement et des partenariats, dès lors qu'on le considère à sa juste valeur, qu'on constate son utilité et qu'on l'encourage. Les États Membres devraient tenir compte officiellement de la contribution du bénévolat dans leurs examens nationaux volontaires, veiller à ce que les groupes de bénévoles soient pleinement appuyés dans les stratégies et plans nationaux d'exécution du Programme 2030, appuyer la participation des acteurs non gouvernementaux et consulter les collectivités à tous les niveaux, dans le cadre des activités de suivi et d'examen des objectifs de développement durable.

107. **M. Joshi** (Observateur de Vaagdhara) dit que les agriculteurs du monde entier, en particulier ceux de l'Inde, traversent une période ardue en raison des changements climatiques. Il est urgent de rétablir le savoir et la sagesse autochtones perdus afin d'autonomiser les collectivités locales et de les aider à

trouver des solutions durables à leurs problèmes. Sur la base de ses échanges avec les populations autochtones, Vaagdhara recommande qu'aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable, les gouvernements veillent à ce que les politiques, plans, programmes et projets en faveur des populations autochtones ne portent pas préjudice à la culture et aux traditions tribales. Ils devraient également consacrer un financement suffisant à l'agriculture traditionnelle et à l'alimentation autochtone, donner à chaque enfant la possibilité de grandir et de s'épanouir et rétablir les espaces de communication traditionnels.

108. **M^{me} Adams** (Global Network of Civil Society Organisations for Disaster Reduction), s'exprimant au nom du groupe de parties prenantes de Sendai, dit que la pauvreté, les conflits, les inégalités et le manque d'accès qui font des laissés pour compte entravent également la réalisation des objectifs de développement durable, faisant basculer les plus vulnérables dans la dure réalité de l'inégalité et de l'instabilité et affaiblissant leur capacité de résistance. Une fois intégré à l'action visant à atteindre chaque objectif, le Cadre de Sendai pourrait éclairer l'adoption de mesures pratiques et cohérentes pour un développement durable qui tienne compte des risques. Ces mesures devraient comprendre l'autonomisation des personnes les plus vulnérables, qui devraient encadrer les estimations des risques et participer à la prise de décisions ainsi qu'à l'élaboration, à l'application et au suivi des politiques. Pour renforcer la résilience du point de vue des personnes les plus vulnérables, il faut adopter une approche globale, intersectorielle et intégrée pour la réalisation des objectifs de développement durable, diversifier et contextualiser les solutions tout en y intégrant la science des autochtones et les approches fondées sur la nature, et décentraliser l'allocation des ressources.

109. **M. Ali** (Observateur du Global Forum for Media Development) dit que les examens de l'objectif 16 ont révélé que l'espace civique se rétrécit dans beaucoup de pays. L'hostilité à l'égard des médias, ouvertement encouragée par des dirigeants politiques, et les mesures prises par des régimes autoritaires pour exporter leur vision du journalisme menacent la démocratie et le développement. L'analyse du Forum révèle une forte corrélation entre le manque d'accès à l'information et la corruption, le faible taux de participation aux élections et le risque de guerre. Les deux composantes de la cible 16.10 qui ont un effet de synergie, à savoir la garantie de l'accès public à l'information et la sécurité des journalistes, doivent être prises en compte dans l'évaluation des progrès accomplis vers la réalisation de cette cible. Tous les États devraient garantir l'accès aux lois et pratiques relatives à l'information et assurer la

sécurité des journalistes en libérant immédiatement et sans condition tous ceux d'entre eux qui ont été emprisonnés pour des raisons liées à l'exercice de leur métier, en s'engageant à exécuter le Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité, en s'abstenant de cibler et de dénigrer les journalistes ainsi que les médias et en renforçant, par l'aide internationale au développement et la gouvernance, le soutien apporté au secteur.

110. **M^{me} Stabile** (OutRight Action International), s'exprimant au nom du groupe d'intérêt des lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexes, dit que la violence et la discrimination contre des personnes fondées sur leurs identités et situations multiples restent souvent invisibles pour les dirigeants. Les États ont pris l'engagement de créer les conditions permettant à chacun de participer au développement de sa collectivité. Il est dans leur intérêt d'exploiter le potentiel humain ainsi que les compétences et les capacités de tous. Il faut produire des données pour mettre en évidence les lacunes des politiques et des programmes et élaborer des solutions pour faire face aux crises. Le thème de la session 2019 du forum politique de haut niveau revient à dire que, pour garantir l'inclusion et l'égalité dans l'éducation, la croissance économique, la justice et les stratégies de lutte contre les changements climatiques, tout un chacun, y compris les lesbiennes, les gays, les bisexuels, les transgenres, les personnes de genre non conforme aux catégories établies et les intersexes, devrait être encouragé à jouer un rôle. Il faudrait supprimer les obstacles structurels qui empêchent les individus de participer à l'édification de sociétés pacifiques et au développement durable et la société civile devrait disposer de l'espace nécessaire pour mener ses activités de développement en toute liberté et sécurité.

111. **M^{me} Grossenbacher** (Observatrice de la Fédération internationale des professions immobilières) dit que la Fédération est déterminée à aider le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) à évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable. À cette fin, elle a mis au point un outil permettant aux citoyens d'évaluer les progrès accomplis par leur ville dans la réalisation de ces objectifs, en complément de l'Initiative pour la prospérité des villes d'ONU-Habitat. Cet outil devrait donner aux citoyens voix au chapitre et les encourager à contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable. Une autre initiative a consisté à répertorier les solutions mises au point par le secteur privé, publiées chaque année dans une brochure, en vue d'encourager la construction et la restauration de logements abordables.

Ces solutions seront présentées à la dixième session du Forum urbain mondial, qui se tiendra à Abou Dhabi.

112. **M^{me} Cappuccio** (Observatrice de la Confederazione Generale Italiana del Lavoro) dit que l'expérience de l'Italie a montré que la négociation collective est un outil puissant pour lutter contre les inégalités. Des négociations sociales entre les syndicats de travailleurs et les institutions publiques ont lieu aux échelons local et régional et portent sur la précarité sociale. Des négociations sur ces questions sont menées au niveau local pour parvenir à un consensus parmi les citoyens et encourager la participation des secteurs public et privé. Ces négociations sont considérées comme un succès lorsqu'elles découlent d'une consultation positive, leur caractère exécutoire peut être contrôlé et les besoins financiers des syndicats sont couverts. Ces expériences locales constituent des étapes concrètes vers la réalisation des objectifs de développement durable, car elles mettent en lumière l'idée du développement local dans les domaines social, économique, culturel et environnemental.

113. **M^{me} Théodore** (Observatrice de Vues et voix) dit que Vues et voix, qui est spécialisée dans la production et la distribution de livres audio pour les personnes ayant des difficultés d'accès à la lecture et pour le grand public, dispose d'une chaîne radio qui contribue à l'inclusion et à l'épanouissement des personnes en situation de handicap. Afin de promouvoir l'accès à la culture et à l'éducation, Vues et voix agit avec des institutions internationales pour pourvoir des bibliothèques de livres audio dans les pays francophones d'Afrique et des Caraïbes. Elle veut faire en sorte que tous les livres, la culture et l'information soient accessibles à tous, à l'image du format du livre audio.

114. Le Canada vient tout juste d'adopter une loi sur l'accessibilité en vue d'éliminer les obstacles pour les personnes en situation de handicap et d'élaborer des normes dans les communications et les télécommunications incluant le livre. Dans le secteur privé, il faut encourager les acteurs de l'information à rendre accessibles leurs livres et à prévenir la discrimination dans l'accès à l'information ou à la culture. Il faut établir des stratégies, de concert avec les acteurs économiques, pour la mise en disponibilité du livre audio pour tous.

115. **M^{me} Russián** (Observatrice de la Fundación Latinoamericana por los Derechos Humanos y el Desarrollo Social) dit que le cas de Moses, un Vénézuélien de 8 ans atteint de leucémie myélomonocytaire juvénile qui était traité en Italie ces cinq dernières années, fait partie des 41 cas sur lesquels

la Fondation a constitué un dossier qu'elle a remis à la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme mais qui ne figure pas dans le rapport de celle-ci sur la République bolivarienne du Venezuela. Il n'existe pas de traitement spécialisé pour ce type de patients dans le pays. Le Gouvernement vénézuélien a donc mis en place un programme médical en vue de transférer ces patients dans des hôpitaux du monde entier, garantissant ainsi leur droit à la vie. Ils sont toutefois en danger en raison de l'embargo imposé au pays par les États-Unis d'Amérique. Le Gouvernement vénézuélien n'est plus en mesure de payer les soins médicaux et les médicaments dans des pays comme l'Italie et l'Argentine, et les banques refusent d'effectuer des virements en raison des sanctions. L'embargo compromet gravement les droits économiques et sociaux des habitants et menace le développement durable du pays. La Fondation exhorte tous les États Membres à demander la levée de l'embargo.

116. **M. Karmakar** (Observateur de l'International Committee for Peace and Reconciliation) dit que les inégalités, notamment sur les plans économique, racial, social, éducatif et des possibilités de promotion engendrent des tensions sociales et des guerres. Dans de nombreux pays, des personnes travaillent avec une contrepartie financière faible voire nulle et restent prisonnières de cette situation à cause de menaces, de dettes ou par peur de représailles, ce qui constitue un esclavage moderne. Bien qu'illégal partout dans le monde, l'esclavage continue de prospérer, plus de 43 millions de personnes vivant en esclavage car elles sont victimes de travail forcé, d'enlèvement ou de mariage forcé. Le système économique en place entrave également l'égalité sociale. Dans une étude récente, Oxfam indique que les 26 personnes les plus nanties au monde détiennent autant de richesses que les 56 % les plus pauvres et que les 1 % les plus riches ont accaparé 82 % de la richesse générée en 2018.

117. **M. Toh** (Observateur du World Council for Curriculum and Instruction) dit que l'éducation aide à mieux comprendre les causes profondes des conflits et des problèmes avec lesquels l'humanité est aux prises. Le Conseil s'est donné pour stratégie et pour objectif de mettre l'accent sur la responsabilité morale des éducateurs dans l'édification d'un monde meilleur pour l'humanité entière et la planète. Il a mis en place des programmes et des stratégies pédagogiques qui favorisent la compassion, la justice sociale, la non-violence, le respect des droits de l'homme, la compréhension interculturelle, la réconciliation et la durabilité. Ces principes sont d'une importance primordiale pour la réalisation de l'objectif 4, notamment la cible 4.7. Tous les gouvernements, les

organismes des Nations Unies, les ONG et les organisations de la société civile doivent pleinement appliquer l'objectif 4, en particulier la cible 4.7, conformément au thème du forum politique de haut niveau « Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité ».

118. **M^{me} Cappuccio** (Observatrice du First Modern Agro. Tools – Common Initiative Group) dit que les appels répétés de la communauté internationale à un dialogue sans exclusive entre le Gouvernement camerounais et les chefs séparatistes des régions anglophones n'ont pas rencontré d'écho, alors qu'un génocide est en train d'être perpétré dans les régions anglophones, entraînant un flux de dizaines de milliers de déplacés et de réfugiés vers le Nigéria voisin. L'ONU doit venir au secours de la minorité linguistique anglophone du Cameroun en envoyant une mission d'enquête chargée de confirmer l'existence d'un génocide, en aidant à instaurer un dialogue sans exclusive et en mettant un terme à ce massacre. Le Président du Cameroun n'a montré aucune volonté d'y mettre fin et de s'attaquer aux causes profondes du conflit. La communauté internationale doit faire cesser les violences, amener les auteurs de ces atrocités à répondre de leurs actes et rétablir l'état de droit dans le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

119. **M^{me} Yanovsky** (Observatrice de la Fundación Argentina a las Naciones Camino a la Verdad) dit que la responsabilité sociale, éthique et morale des États de protéger les citoyens doit être redéfinie. L'ONU doit prendre en considération la culture des habitants de chaque continent. Si les objectifs de développement durable sont une visée commune, les mesures prises pour les atteindre varient selon les coutumes et les pratiques de chaque continent. Il faut constituer des comités continentaux, intégrés et multidisciplinaires, multiculturels, multisectoriels, multiethniques et interreligieux pour mener des travaux interactifs mais non interdépendants en vue de promouvoir la coopération internationale et d'améliorer la répartition des ressources.

120. L'ONU doit œuvrer en faveur d'une vision intégrée, globale et tournée vers l'avenir, qui privilégie la complémentarité, dont l'essence est l'humilité et la solidarité, plutôt que la compétitivité fondée sur l'égoïsme et la cupidité, afin d'atteindre les objectifs de développement durable et de donner aux personnes les moyens d'agir, garantissant ainsi l'inclusion et l'égalité. Les États doivent assumer leur responsabilité sociale, éthique et morale de protéger leurs citoyens, en établissant non seulement des priorités communes à l'échelon mondial, mais également aux niveaux

continental et national, pour la réalisation de ces objectifs.

121. **M. Bühler** (Observateur de la Bäuerliche Erzeugergemeinschaft Schwäbisch Hall) dit que les systèmes agricoles en place dans les économies occidentales industrialisées ne sont pas durables en raison de l'utilisation intensive de pesticides, d'engrais artificiels et d'organismes génétiquement modifiés. En particulier, le gaspillage de ressources naturelles, avec notamment la pollution de l'eau, l'érosion des sols et la perte de biodiversité, a des effets nuisibles sur le climat et la santé de l'être humain. Les politiques agricoles doivent donc s'orienter vers des méthodes d'agriculture biologique, qui se sont révélées être plus économes en ressources et sont le seul moyen d'assurer une utilisation des terres ainsi qu'une production agricole durables et viables à l'avenir. L'adoption de méthodes biologiques, associée à l'économie verte, engendrera non seulement une production durable et écologique de produits agricoles et alimentaires, mais aussi l'économie des ressources naturelles et la possibilité de nourrir le monde par des moyens pacifiques.

122. **M^{me} Abdelmonsef** (Observatrice de la Maat Foundation for Peace, Development and Human Rights), s'exprimant également au nom de Partners for Transparency, dit que l'Afrique se heurte à divers obstacles dans la réalisation des objectifs de développement durable. En ce qui concerne la cible 16.1 de l'objectif 16, des acteurs extérieurs ont soutenu des rébellions ainsi que des gouvernements sur ce continent, ce qui a donné lieu à des conflits. En ce qui concerne la cible 16.2, l'OIT a indiqué que 36 millions de personnes en Afrique étaient soumises à différents types d'esclavage. Concernant la cible 16.4, le Qatar a fourni des armes à la Somalie malgré l'embargo. S'agissant de la cible 16.5, la corruption et le népotisme constituent des menaces pour les pays africains. L'Afrique doit adopter une position unie contre les pays qui soutiennent le terrorisme. Il faut mettre en place des systèmes démocratiques qui prennent en compte toutes les parties prenantes, ne laissant personne de côté.

123. **M^{me} Essif** (Observatrice de l'Agence des cités unies pour la coopération Nord-Sud) dit que le blanchiment d'argent, la corruption, l'abus de pouvoir exercé par les sociétés d'investissement et le financement du terrorisme sont des problèmes mondiaux qui menacent non seulement la sécurité des États mais aussi la stabilité, la transparence et l'efficacité de leurs systèmes financiers. Les effets de plus en plus dévastateurs des abus des systèmes financiers sur l'inclusion économique et sociale menacent gravement les objectifs de développement durable. L'ONU doit agir afin de contrer les

conséquences économiques et sociales dévastatrices pour les États, en particulier ceux en développement et ceux dont le système financier est précaire. Il est essentiel d'encourager et d'appuyer les acteurs locaux dans la lutte contre les abus des systèmes financiers et d'élaborer des politiques de développement durable aux niveaux national, régional et international afin de promouvoir la création d'un environnement favorable aux jeunes entrepreneurs et à leur intégration dans les chaînes de valeur et dans les marchés à forte valeur ajoutée.

124. **M. Shem-Tov** (Observateur de Pirate Parties International Headquarters) dit qu'il faut collaborer à l'échelon mondial pour réformer les institutions gouvernementales et les systèmes électoraux de manière à faire participer les citoyens ordinaires à la gouvernance. Les institutions corrompues doivent être radicalement réformées ou abolies, et la transparence et le principe de responsabilité doivent être appliqués pour dénoncer la corruption et les inconduites. Internet est l'outil idéal à cette fin, et le cyberspace doit être traité comme un espace public mondial. Les inégalités persisteront si nous ne donnons pas à chacun les moyens de participer, de manière égale, à un système démocratique qui confère un pouvoir de décision à tous les niveaux. Les membres d'une collectivité doivent être en mesure de prendre des décisions sur les questions qui les touchent directement. Les États Membres et les ONG devraient se joindre à Pirate Parties International Headquarters pour élaborer des systèmes électoraux en ligne.

125. **M^{me} Jun** (Observatrice du Stiftelsen Stockholm International Water Institute) dit que si les pénuries d'eau, les inondations et la pollution de l'eau peuvent être associées à l'insécurité, l'eau peut aussi être porteuse de transformation. Mettre l'accent sur l'eau pourrait contribuer à la réalisation de tous les objectifs de développement durable et au respect des autres engagements mondiaux, tels que l'Accord de Paris, le Programme d'action d'Addis-Abeba, le Cadre de Sendai et le Nouveau Programme pour les villes. En ce qui concerne l'objectif 4, permettre aux filles et aux femmes d'avoir accès à une eau sans risque sanitaire près de chez elles les déchargerait de la corvée de l'eau, leur donnant ainsi la possibilité de s'instruire et de se prendre en charge. Concernant l'objectif 8, permettre aux petits exploitants agricoles d'avoir un accès équitable à l'eau pourrait faire en sorte que l'agriculture, pour eux, passe d'un moyen de survie à une source de revenus fiable et décente. Pour ce qui est de l'objectif 13, la question de l'eau doit être impérativement prise en compte dans presque toutes les stratégies d'atténuation des changements climatiques et

d'adaptation à ces changements. En ce qui concerne l'objectif 16, les ressources en eau partagées pourraient servir de base pour engager le dialogue, générer des avantages mutuels et renforcer la confiance entre États, même dans des secteurs autres que celui de l'eau, ce qui contribuerait à la consolidation de la paix.

126. *M^{me} King (Saint-Vincent-et-les Grenadines) prend la présidence.*

127. **M^{me} Nandan** et **M^{me} Falco** (Observatrices de Books to Africa International) disent que l'association caritative fondée par quatre étudiants africains et enregistrée au Royaume-Uni, s'emploie résolument à y réduire les déchets environnementaux et à améliorer la qualité de l'éducation en Afrique. Ses travaux portent sur le caractère interdépendant des objectifs 4, 10, 13 et 15. En donnant aux élèves et aux enseignants en Afrique l'accès à des matériels pédagogiques de qualité tels que des livres, l'association a aidé l'ensemble de la population à s'autonomiser. Elle a lancé un programme de bourses d'études au Nigéria et cherche à obtenir un soutien afin d'étendre ce programme. Dans ses rapports, elle montre comment l'accès aux livres garantit l'inclusion et l'égalité en donnant aux élèves et aux enseignants les moyens d'améliorer leurs résultats scolaires.

128. **M^{me} Diambi** (Observatrice de l'African Views Organization) dit que, en sa qualité de dirigeante et chef du peuple Bakwa-Luntu du Kasaï (République démocratique du Congo), elle parle au nom des rois et reines d'Afrique. Même si l'Afrique a hérité d'une structure de gouvernance de l'époque coloniale, elle a encore des rois et des reines traditionnels qui représentent les valeurs fondamentales ainsi que le patrimoine culturel du continent et qui doivent être soutenus par des institutions telles que l'ONU. Il faut renforcer les moyens de ces dirigeants afin qu'ils puissent contribuer au développement de l'Afrique et aider les gouvernements africains à œuvrer à la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier au niveau local.

129. **M. Shah** (Observateur de la Royal Institution of Chartered Surveyors) dit qu'un régime foncier plus équitable permettrait non seulement de lutter contre les changements climatiques, l'urbanisation rapide et la pénurie de ressources, mais également de remédier aux inégalités structurelles dans les pays et d'un pays à l'autre. Dans beaucoup d'entre eux, les droits fonciers ne sont pas fermement établis et les systèmes de gouvernance foncière sont insuffisants, de sorte que les revendications foncières ne sont pas étayées et se chevauchent. Les objectifs de développement durable offrent l'occasion d'améliorer le statut du régime

foncier et des droits de propriété. Toutefois, compte tenu du manque actuel d'outils et de solutions techniques, il faut de toute urgence instaurer des normes dans le secteur foncier. En juin 2016, la norme internationale relative à la mesure des terres a été mise en place en vue d'établir un cadre de diligence raisonnable, pour les géomètres œuvrant dans le domaine de l'acquisition et de la cession de biens fonciers, qui respecte les principes de gouvernance mondiale énoncés dans les objectifs de développement durable. La mise en place de marchés fonciers efficaces par l'adoption de normes sectorielles permettra de stimuler le développement des infrastructures et des services et favorisera la croissance économique en facilitant l'utilisation des biens fonciers comme garantie d'investissement pour les prêts.

130. **M. Tejasvi** (Observateur du World Forum for Ethics in Business) dit qu'une idée d'entreprise réussit lorsqu'elle répond à un besoin social réel. Lorsque l'ambition de créer une entreprise est conciliée avec la compassion et la volonté de redonner quelque chose à la société, cela peut mener à la prospérité. Les chefs d'entreprise doivent corroborer l'idée selon laquelle il est possible de parvenir à la prospérité sans recourir à des moyens contraires à l'éthique. Le développement repose sur la paix intérieure, la paix dans les collectivités et la paix entre les nations. Les personnalités politiques, les médias, les entreprises et les organisations d'inspiration religieuse devraient collaborer dans l'intérêt général de la société pour un avenir prospère et durable. La sensibilisation aux valeurs humaines, la foi en la non-violence et la création d'une société plus humaine avec des entreprises éthiques font partie intégrante de l'édification d'une société juste et équitable.

131. **M^{me} Sensor** (Observatrice de Sigma Theta Tau, International Honorary Society of Nursing) dit que Sigma, qui représente plus de 135 000 dirigeants infirmiers dans 92 pays, a pour mission de promouvoir la santé dans le monde et de célébrer l'excellence dans les soins infirmiers. Les objectifs de développement durable reflètent les facteurs sociaux et environnementaux de la santé et l'ensemble plus large de forces et de systèmes qui façonnent les conditions de la vie quotidienne, tels que les politiques économiques et sociales et les programmes de développement. Les infirmiers collaborent avec les collectivités et les individus afin d'améliorer ces facteurs de la santé et se servent de leurs connaissances et de leur savoir-faire pour donner aux autres les moyens de promouvoir la santé et d'assurer l'inclusion et l'égalité. Lorsque les infirmiers ont les moyens d'agir dans toute la mesure de leurs capacités en matière de direction, de promotion de la santé et de prévention des maladies, ils concourent à

la réalisation des objectifs de développement durable et veillent à ne laisser personne de côté. Sigma s'efforce d'y parvenir au moyen de la participation de ses membres. En tant que porte-parole des dirigeants infirmiers dans le monde entier, il sensibilise ses membres à l'importance de ses activités.

132. **M. Ndorleh** (Observateur de Word of Life International) dit que rien ne peut se faire sans autonomisation, sans inclusion et sans égalité. L'objectif 4 correspond à la vision de l'équipe technique et de gestion de l'association au moment de sa création par l'ONU et les organisations partenaires qui apportent leur appui aux Libériens depuis 1990. Pour y parvenir, Word of Life International avait besoin de moyens d'agir, de s'impliquer et d'être traitée de manière équitable par tous, y compris par le Conseil qui lui a accordé le statut consultatif spécial en juillet 2018. Elle intervient au Libéria avec des ressources très limitées, qu'elle mobilise au moyen d'activités aux États-Unis. En mars 2019, le Gouvernement libérien lui a accordé l'accréditation au regard du rôle qu'elle joue auprès de la population.

133. **M. Lacerda** (Observateur de la Fundação Antonio Meneghetti) dit que l'ontopsychologie offre un moyen de renforcer la durabilité de l'individu. À Recanto Maestro (Brésil), la Fondation et la faculté Antonio Meneghetti, qui lui est affiliée, étudient en partenariat avec des institutions privées et publiques et sans aucun financement public, les résultats de l'application pratique des découvertes d'Antonio Meneghetti au moyen de projets sociaux, de cours universitaires, de start-ups et d'entreprises. Les objectifs de développement durable sont atteints à Recanto Maestro car ils sont fondés sur l'idée que l'être humain est responsable de sa propre réussite et capable d'édifier la paix et de faire preuve de créativité.

134. **M^{me} Miranda** (Observatrice de la Fundação Antonio Meneghetti) dit que la Fondation participe à 23 projets éducatifs visant à concourir à la réalisation des objectifs de développement durable. Ils reposent sur une pédagogie ontopsiologique et donnent à de jeunes professionnels la possibilité d'accéder à des postes de responsabilité. L'oratrice travaille avec un orchestre composé de jeunes qui donnent des cours de musique classique à 500 enfants dans des écoles publiques et elle recommande que des jeunes de tous horizons participent à de tels projets.

135. **M^{me} Haroutunian** (Observatrice de l'Abaad Resource Center for Gender Equality) dit qu'on peut difficilement parler d'autonomisation, d'inclusion et d'égalité lorsque plus de 1,5 million de Syriens et un grand nombre de Palestiniens vivent au Liban en tant

que réfugiés. Le conflit en République arabe syrienne a profondément entravé la croissance économique et le développement social du Liban, ce qui a aggravé les contraintes existantes. Les organisations de la société civile et le Gouvernement ont dû mettre l'accent sur l'action humanitaire, ce qui a anéanti les progrès en vue de la réalisation des objectifs de développement à long terme. Pour éliminer les inégalités, il faut surmonter les obstacles systémiques, répondre aux besoins sur le plan de l'égalité entre les sexes, des droits de l'homme et de l'aide humanitaire, et renforcer la résilience pour accomplir les objectifs de développement durable. À cet égard, les États Membres et les organismes des Nations Unies devraient investir dans la protection sociale au moyen d'un financement pluriannuel ; adopter une approche fondée sur les droits de l'homme en ce qui concerne le retour des réfugiés ; continuer de renforcer la résilience des collectivités tout en encourageant la cohésion sociale et la stabilité ; résoudre le problème de la fragmentation institutionnelle ; institutionnaliser des interventions inclusives qui accordent une place aux femmes ; garantir l'intégrité parmi les donateurs et éliminer toute tolérance à l'égard des abus et de la discrimination.

136. **M. Dumitrescu** (Observateur de BJD Reinsurance Consulting) dit que sa société s'attache à combler les lacunes en matière de protection contre les catastrophes naturelles et se consacre à la réalisation des objectifs de développement durable et à l'application du Programme 2030. Le secteur de l'assurance qui accomplit un travail important en vue de la réalisation de ces objectifs doit en faire davantage. Il a joué un rôle de premier plan pour ce qui est de comprendre les risques et de renforcer la protection des familles, des collectivités, des entreprises et des gouvernements. Le Forum pour le développement de l'assurance, un partenariat public-privé dirigé par le secteur et soutenu par des organisations internationales, vise à accroître le recours à l'assurance et aux capacités connexes de gestion des risques en vue de renforcer la résilience et la protection. La société s'engage en faveur de l'appel du Forum pour ce qui est d'accélérer la collaboration et l'action afin de combler les lacunes en matière de protection. Il faut également établir des partenariats novateurs à cet effet. Dans cette optique, l'initiative intitulée « InsuResilience » du Groupe des Sept et le Global Insurance Forum du Groupe des Vingt permettent de mobiliser les parties prenantes. Toutefois, la gestion de cet effort mondial manque encore de cohérence.

137. **M^{me} Murphy** (Observatrice de Women Deliver) dit que Deliver for Good est une campagne mondiale de partenaires qui prend en compte les questions de l'égalité femmes-hommes en ce qui concerne les

objectifs de développement durable. Les filles et les femmes jouent un rôle crucial dans la réalisation de toutes les cibles connexes et doivent donc être au cœur de tous les objectifs, pas seulement de l'objectif 5. Par exemple, en ce qui concerne l'objectif 4, l'éducation des filles et des femmes permet d'améliorer la santé, la nutrition, la justice sociale et la prospérité économique des générations actuelles et futures. En ce qui concerne l'objectif 8, les femmes sont des agents économiques résilients et ingénieux malgré la persistance d'obstacles. La prise en compte des filles et des femmes est essentielle à la réalisation de l'objectif 16. D'après les recherches, la participation des femmes au règlement des conflits augmente de 35 % les chances de parvenir à des accords de paix qui durent 15 ans. Il ne sera possible d'exécuter le Programme 2030 qu'en faisant un travail intersectoriel et intergénérationnel pour accélérer les progrès en faveur des filles et des femmes.

138. **M^{me} Pappolla** (Observatrice de l'Asociación Civil Hecho por Nosotros) dit que, d'après les estimations, le secteur artisanal pèse 40 milliards de dollars, mais que les artisans reçoivent une infime part des bénéfices. L'industrie de la mode, qui représente 2 500 milliards de dollars et emploie une personne sur six dans le monde, se préoccupe de questions relatives aux droits de l'homme et de situations environnementales déplorable. L'industrie de la mode a des effets transversaux sur les objectifs de développement durable et peut être porteuse de changements positifs. Elle apporte une assistance technique aux petites entreprises afin de leur permettre d'accéder aux marchés mondiaux. Afin d'opérer un changement structurel, il faut agir collectivement pour mettre la technologie au service de la transparence à tous les niveaux des chaînes d'approvisionnement, favoriser la croissance de petites et moyennes entreprises durables et novatrices et sensibiliser les consommateurs.

139. **M. Kadioglu** (Observateur de Belediye ve Özel İdare Çalışanları Birliği Sendikası) dit que son pays, la Turquie, accueille plus de 4 millions de réfugiés et que le peuple turc fait siens les problèmes de ces réfugiés. Les pays ayant le pouvoir d'apporter des solutions devraient prendre en considération les pays en situation difficile. La Turquie s'occupe seule de la situation des réfugiés parce que les pays développés ont commencé par recenser les problèmes les plus urgents dans les pays qui se trouvent dans les pires situations. L'orateur ne souhaite pas faire peser la charge de la recherche d'une solution sur les membres permanents du Conseil de sécurité, bien que ces pays absorbent plus de la moitié du revenu mondial. Il faut entreprendre d'urgence une action humanitaire commune afin de trouver des solutions à la situation en République arabe syrienne, au Yémen, dans l'État de Palestine, dans l'État rakhine

(Myanmar), au Turkestan oriental (Chine) et dans d'autres régions.

140. **M. Munir** (Observateur de l'Organisation de Shanghai pour la coopération) dit que son organisation est déterminée à renforcer la coopération régionale pour assainir le climat des investissements et des affaires. Elle s'attache à susciter une coopération efficace entre les centres de recherche et d'analyse de ses États membres en vue d'analyser les facteurs qui influent sur la coopération économique entre ces États. L'organisation s'engage également à développer une coopération pratique pour assurer le respect de la législation et renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire. Dans le domaine de l'agriculture, l'organisation met en œuvre un programme de coopération en matière de sécurité alimentaire. Parmi les exemples de coopération en cours dans le domaine des soins de santé, on peut citer la signature d'un plan d'action de coopération entre les États membres pour la période 2019-2021 en vue de poursuivre les travaux conjoints dans des domaines tels que le renforcement des capacités pour la lutte contre la propagation des maladies infectieuses et non transmissibles. Le secrétariat de l'organisation a lancé une série d'expositions pour explorer la richesse et la diversité de la culture, de la nature, des arts et des coutumes des États membres.

141. **M. Parmegiani** (Observateur de la Legião da Boa Vontade/Légion de bonne volonté) dit que le renforcement des partenariats multipartites et de la direction de la société civile est indispensable à l'application du Programme 2030. Si les États veulent garantir l'inclusion, l'égalité et l'autonomisation à cet horizon, ils doivent impérativement privilégier l'action au niveau local. Les travaux de la Légion démontrent que les individus ont la capacité de s'améliorer lorsqu'ils ont accès à des systèmes de protection sociale, à une éducation de qualité et à des possibilités de s'impliquer de manière constructive dans leur collectivité. L'éducation associée à une spiritualité basée sur l'amour du prochain a permis de transformer les personnes et de bâtir des collectivités durables. Les œuvres de bienfaisance doivent donc être renforcées dans tous les organes de l'administration publique. Un développement qui n'est ni juste ni bienveillant ne peut être durable. C'est pourquoi, parallèlement aux progrès technologiques et à l'adoption de politiques publiques efficaces, il faut promouvoir le développement éthique et spirituel.

La séance est levée à 13 h 40.